



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>45047</b>	De <b>M. Jean-Luc Warsmann</b> ( UDI et Indépendants - Ardennes )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Économie, finances et relance		<b>Ministère attributaire</b> > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
<b>Rubrique</b> >Internet	<b>Tête d'analyse</b> >Déploiement de la Fibre	<b>Analyse</b> > Déploiement de la Fibre.
Question publiée au JO le : <b>29/03/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance, sur le déploiement de la fibre sur nos territoires et le retrait du réseau cuivre qui va débiter. Il souhaiterait qu'un tarif réduit d'abonnement à la fibre soit mis en place pour éviter que des personnes aux revenus modestes n'y renoncent, alors qu'il représentera un accès très qualitatif au téléphone, à la télévision et à l'internet à très haut débit. Il souhaite connaître les intentions du Gouvernement en la matière.